

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUIN 2017

Convocation en date du 13 juin 2017

Présents : M DUCLERCQ, M LECOMPTE, GELON, Mmes EBROUSSARD, LECERVOISIER, MM ZOZIME, BOULILA, HUFSCHMIDT, CHARTON, Mmes POUYER, LAGUEYTE, SANTALO

Ont donné pouvoir : Madame ESCUDÉ à Monsieur ZOZIME
Madame VENIN à Madame EBROUSSARD
Monsieur GODINEAU-MANIEZ à Madame LAGUEYTE
Madame VANPOUILLE à Madame LECERVOISIER
Monsieur FORGERON à Monsieur GELON

Absents : Madame SILLY, Monsieur SCHORNO

Secrétaire de séance : Madame POUYER

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2017

Madame POUYER demande la rectification du procès-verbal étant donné qu'elle s'est abstenue lors du vote de l'attribution de la subvention à Etincelles et que cette précision ne figure pas au procès-verbal. Cette mise au point étant enregistrée, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal relatif à la réunion du Conseil Municipal en date du 11 avril 2017.

REGLEMENT RELATIF AU RESTAURANT SCOLAIRE ET A L'ACCUEIL DE LOISIRS

A la majorité (voix contre de Monsieur HUFSCHMIDT), le Conseil Municipal adopte le règlement relatif à la gestion du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs dont les modifications portent sur des précisions quant à la non fourniture de plat de substitution pour les enfants qui consomment des repas sans viande, sur la facturation d'un forfait de deux heures 30 en cas d'absence au périscolaire du soir, quant à l'impossibilité d'annuler l'inscription au centre de loisirs après clôture de la période d'inscription et à l'impossibilité de contester le pointage effectué sur les tablettes lors du départ des enfants.

DECISIONS MODIFICATIVES 1/2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

2131-100	Bâtiment public	350 000
2313	Immo en cours	-350 000

RECETTES

1323-110	Subvention départementale	53 560
1341-110	DETR	34 800
1341-114	DETR	33 500

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

6811	Dotation aux amortissements	29 600
------	-----------------------------	--------

RECETTES

7325	Fonds de péréquation Ressources Intercommunales	37 500
7381	Fonds de péréquation Droits enregistrement	28 600

SE60 – MODIFICATION DES STATUTS - Transfert de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR) »

A l'unanimité, le Conseil Municipal transfère au Syndicat d'Energie de l'Oise la compétence Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR), autorise les services du Syndicat d'Energie de l'Oise à collecter, traiter, contrôler, analyser les données énergétiques du patrimoine communal et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

INDEMNISATION D'UN SINISTRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'indemnisation partielle de 128 euros en attente de l'encaissement des réclamations présentées au titre de la franchise aux parents d'un enfant qui a brisé la lice ronde de la barrière électrique interdisant l'accès à la zone scolaire avec sa bicyclette.

REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL POUR LA FILIERE TECHNIQUE

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour la filière technique tel qu'il a été présenté pour avis au comité technique paritaire.

QUESTIONS DIVERSES

Les diverses questions relatives aux divers problèmes d'incivilités (stationnement anarchique, déjections canines, haies non coupées,.....) soulevées par courriel par Monsieur FORGERON sont abordées.

A MESNIL-EN-THELLE le 26 juin 2017

Pour le Maire
Le Premier Adjoint



Patrick LECOMTE